

La Plateforme de Santé MRSI- DAC Sud Isère recrute :

F/H MEDECIN COORDINATEUR-TRICE *(Médecin généraliste/gériatre)*

À temps partiel 60% en CDI
Sur le bassin grenoblois et sud Isère

Présentation de la Plateforme de Santé DAC au sein de la MRSI :

La Maison Ressource Santé en Isère (GCS MRSI) a pour mission principale le soutien et l'appui aux professionnels et aux usagers en santé pour la prise en charge des parcours de santé complexes en Isère. Le GCS MRSI emploie 120 salariés, sur 5 sites.

Au sein de la MRSI, la Plateforme de santé Sud Isère est un dispositif d'appui à la coordination des parcours de santé complexes (DAC) sur la région Grenoble- Sud Isère.

Les missions de ce dispositif sont :

- L'appui aux professionnels de santé, dispositifs de ville et établissements de santé pour les situations complexes en santé,
- L'accompagnement des personnes dans leurs parcours de santé
- La participation à l'animation territoriale en santé

Son antenne de Saint Martin d'Hères est composée d'une équipe opérationnelle de 30 professionnels : référents de parcours complexes, assistantes sociales ressources, médecin coordinateur, psychologues ressources, assistantes de coordination, cadre coordinateur, directeur.

<http://mrsi.fr/nos-equipes/plateforme-de-sante/>

Cette plateforme est une composante de la Maison Ressource Santé Isère (<http://mrsi.fr>).

Missions du poste :

1. Être une ressource médicale pour l'évaluation et la prise en charge des patients en situations complexes (cadre de maintien et retour à domicile complexes)

- Apporter l'éclairage et les compétences médicales nécessaires à l'analyse des situations complexes sans distinction d'âge ni de pathologie
- Participer la construction de la prise en charge pluriprofessionnelle pour les situations complexes
- Être une ressource médicale pour les membres de l'équipe opérationnelle,
- Coordonner la partie médicale dans les situations complexes en lien avec les référents de parcours et participer à la construction des parcours de santé
- Être l'interlocuteur médical pour les partenaires extérieurs de la plateforme (sanitaire, social et du médico-social)
- Est garant de la vigilance sur le partage des informations, garant de l'éthique et de la déontologie médicale

2. Favoriser la coopération territoriale entre les acteurs du parcours de santé

- Favoriser la coopération entre les acteurs de soin ou de santé autour d'une situation de patient et de manière plus large sur un territoire
- Promouvoir le lien entre les médecins libéraux et les acteurs en santé du territoire (collectivités, dispositifs de ville, établissements de santé)
- Favoriser le lien ville/hôpital

Activités principales : Vous serez amenés quotidiennement à...

- Faire des visites à domicile d'évaluation de patients, tout âge et toute pathologie confondus
- Être en contact avec les médecins traitants et spécialistes des patients suivis
- Solliciter et collaborer avec les autres équipes du domicile, gériatriques, psychiatriques...
- Participer aux temps de réunions d'équipe pour y apporter une lecture médicale des situations
- Participer à des réunions pluridisciplinaires avec les différents acteurs sociaux et médico sociaux qui prennent en charge un patient pour y apporter les éléments médicaux nécessaires
- Eclairer les référents de parcours de santé concernant les pathologies, leurs conséquences et évolutions pour leur permettre d'anticiper les besoins des patients et d'adapter le maintien au domicile
- Être force de proposition pour tout projet d'amélioration des parcours de santé en général

Profil recherché

- Titulaire du Diplôme de Docteur en Médecine (général et/ou gériatrie de préférence)
- Appétence à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à travailler en autonomie et prise d'initiative
- Capacités d'écoute (la formation en éducation thérapeutique est appréciée)
- Utilisation des outils informatiques (logiciel métier et messagerie sécurisée)

Conditions d'embauche :

- Type de contrat et statut : CDI, cadre
- Durée du temps de travail : 60%, 22h par semaine (base de 37H pour un temps plein) – 7.5 RTT par an (**temps de travail discutable**)
- Prise de poste : dès que possible
- Rémunération : selon grille de rémunération de la convention collective FEHAP 51 et ancienneté : coefficient 937 points + 100 points métier
- Lieu de travail : Saint Martin d'Hères, déplacements fréquents sur le sud Isère (véhicule de service) – Permis B exigé

Renseignements et candidature :

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 15/09/2023 à Bastien GHYS, Directeur

Général : b.ghys@mrsi.fr

Renseignements au 04 76 24 90 30 et www.mrsi.fr